

ACTU | Saône-et-Loire et région

## Pour une meilleure prise en charge de l'autisme



*Une journée départementale de l'autisme sera organisée à Montceau-les-Mines le 20 novembre.  
Photo JSL /Benoit MONTAGGIONI*

La détection et la prise en charge précoce (avant 7 ans) des enfants souffrant d'autisme et de troubles du neuro-développement sont une des priorités de la secrétaire d'État en charge des personnes handicapées. C'est dans cette optique que vient d'être créée en Saône-et-Loire une plateforme de coordination et d'orientation des enfants présentant ce type de troubles. Elle est portée par le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de Saône-et-Loire où s'est rendue Sophie Cluzel ce lundi à Charnay-lès-Mâcon. Cette plateforme forme les personnes pouvant « en première ligne » (généralistes, PMI, médecins scolaires) détecter des troubles du développement. Les familles, avant même qu'un diagnostic d'autisme soit posé, pourront ainsi être dirigées vers des professionnels de santé, comme des ergothérapeutes, et bénéficier d'une prise en charge financière.

### • Une nouveauté et des questions

« Les plateformes vont coordonner les soins avec les libéraux et les payer directement, détaille la ministre. Cela doit permettre que des enfants puissent rentrer plus facilement dans les apprentissages et la scolarisation. »

Les professionnels chargés de faire vivre cette plateforme ont indiqué leur satisfaction mais ont aussi fait part de quelques inquiétudes sur la mise en œuvre de ce dispositif. « Mon souci en tant que clinicien, c'est la réponse qui sera apportée derrière... Pour un bilan orthophonique, il faut par exemple deux ans du côté de Paray-le-Monial », a soulevé le docteur Alloy, pédopsychiatre. « Qui va annoncer le diagnostic aux familles ? », s'inquiétait une de ses collègues. Sophie Cluzel s'est voulue rassurante : « Ce dispositif est quelque chose de très nouveau. On aura besoin d'ajustements. Il faudra un travail de dentelle avec la MDPH pour qu'il n'y ait pas de rupture dans l'accompagnement. » La Saône-et-Loire est le premier département de la région à mettre en œuvre ce dispositif.